

Nombre de membres : 34  
En exercice : 34  
Présents : 31  
Pouvoirs : 1  
Votants : 32

Abstentions :  
Exprimés : 32  
Pour : 32  
Contre : 0

N°2018-16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille dix-huit,**

**Le jeudi vingt-deux mars à vingt heures.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle communautaire de Saint-Laurent-sur-Gorre sous la présidence de M. Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le quatorze février deux mille dix-huit.

**Présents :** Christophe Gérouard, Dominique Germond, Pascal Raffier, Raoul Rechinac, Joël Vilard, Maryse Thomas, Luc Gabette, Albert Delhoume, Alain Blond, Louis Furlaud, Françoise Piquet, Guy Ratinaud, Magdaleina Fredon, Jean Maynard, Paul Brachet, Jean-Pierre Pataud, Guy Baudrier, Alain Perche, Patrick Gibaud, Jean-Louis Clermond-Barrière, Richard Simonneau, Cécile Guillaudeux, Eric Dombay, Agnès Varachaud, Bruno Grancoing, Paola Gaboriau, Sylvie Germond, Nathalie Marchadier.

**Suppléants présents :** Stéphane Malivert.

**Pouvoirs :** Véronique Bindé à Louis Furlaud.

**Secrétaire de séance :** Sylvie Germond

**Objet**

**Détermination des projets à inscrire aux Contrats Départementaux  
de Développement Intercommunal (CDDI) de 3<sup>ème</sup> génération (2018-2021)**

Monsieur le Président expose que le Conseil Départemental de la Haute-Vienne a décidé de mettre en œuvre une troisième génération de Contrats Départementaux de Développement Intercommunal pour une nouvelle période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Une enveloppe de 20 millions d'euros est consacrée par le Département à ces contrats. Une enveloppe de base de 15 millions d'euros est répartie entre les communautés de communes au prorata de leur taille et de leur population. En ce qui concerne la Communauté de Communes Ouest Limousin, l'enveloppe est de 1 124 000 € pour la durée du contrat.

Par courrier de monsieur le Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin en date du 19 janvier 2018, les communes membres de l'EPCI ont été invitées à transmettre pour le 1<sup>er</sup> mars 2018 les projets qu'elles souhaitent voir inscrits dans ces nouveaux contrats sous réserve que ces projets présentent un caractère structurant pour le territoire intercommunal.

A ce jour, les projets suivants ont été transmis à la Communauté de Communes Ouest Limousin :

**Tableau n°1**

Communes ou Syndicats	Projets	Coûts des projets HT	Subventions CDDI attendues (taux de subvention)
Champagnac-La-Rivière	Valorisation du patrimoine local et des sentiers de randonnée, installation de panneaux « fontaines à dévotion » et d'un panneau informatif au square Marcel Brun	5040,00 €	1512,00 € (30%)
SIVU « les Hauts de Tardoire »	Réfection et élargissement de la bande de roulement sur la voie verte 1 <sup>ère</sup> tranche	84 421,00 €	25 326,30 € (30%)
Oradour-Sur-Vayres	Aménagement du centre-bourg 3 <sup>ème</sup> tranche	400 000,00 €	160 000,00 € (40%)
Saint-Auvent	Création d'une salle de sports	1 280 916,80 €	256 183,36 € (20%)

Saint-Mathieu	Centre touristique du lac redynamisation du site	48 293,00 €	19 317,00 € (40%)
Saint-Mathieu	Réhabilitation énergétique de la mairie	74 761,00 €	18 690,00 € (25%)

Soit un total de subventions demandées de 481 028,66 €.

Après analyse des dossiers reçus, et au regard de la nécessité de présenter un caractère structurant pour le territoire intercommunal, il est envisagé de proposer d'inscrire dans le CDDI de 3<sup>ème</sup> génération pour la Communauté de Communes Ouest Limousin les projets portés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°2**

<b>Communes ou syndicats</b>	<b>Projets</b>	<b>Compétence intercommunale rattachée</b>
Champagnac-La-Rivière	Valorisation du patrimoine local et des sentiers de randonnée, installation de panneaux « fontaines à dévotion » et d'un panneau informatif au square Marcel Brun	Tourisme
SIVU « les Hauts de Tardoire »	Réfection et élargissement de la bande de roulement sur la voie verte 1 <sup>ère</sup> tranche	Tourisme
Saint-Mathieu	Centre touristique du lac redynamisation du site	Tourisme
Saint-Auvent	Création d'une salle de sports	Politique sportive
Oradour-Sur-Vayres	Aménagement du centre-bourg 3 <sup>ème</sup> tranche	Dossiers de centre-bourg obligatoirement inscrits en CDDI

Soit un total de subventions demandées de 462 338,66 €.

Oui l'exposé de monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable quant à l'inscription dans le CDDI 2018-2021, à signer avec monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, des projets tels que listés ci-dessous :

<b>Communes ou syndicats</b>	<b>Projets</b>	<b>Compétence intercommunale rattachée</b>
Champagnac-La-Rivière	Valorisation du patrimoine local et des sentiers de randonnée, installation de panneaux « fontaines à dévotion » et d'un panneau informatif au square Marcel Brun	Tourisme

Communes ou syndicats	Projets	Compétence intercommunale rattachée
SIVU « les Hauts de Tardoire »	Réfection et élargissement de la bande de roulement sur la voie verte 1 <sup>ère</sup> tranche	Tourisme
Saint-Mathieu	Centre touristique du lac redynamisation du site	Tourisme
Saint-Auvent	Création d'une salle de sports	Politique sportive
Oradour-Sur-Vayres	Aménagement du centre-bourg 3 <sup>ème</sup> tranche	Dossiers de centre-bourg obligatoirement inscrits en CDDI

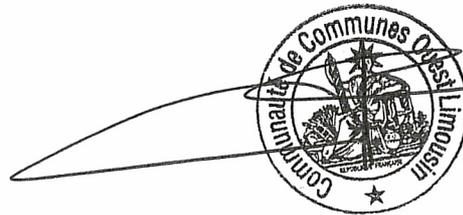
Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire

Le Président,

Le

Le Président



Christophe GEROUARD

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE ROCHECHOUART

LE 30 MARS 2018

